

Faut-il fusionner les services sanitaires de la Marine, de l'Armée et des Colonies ?

par le Dr. R. BOURGUIGNON (Bruges)

Une mode, passagère sans doute comme toutes les modes, mais dont les répercussions économiques et politiques peuvent être considérables, veut que dans tous les domaines on parle d'étatisation.

Loin de nous la pensée de développer des idées révolutionnaires sur le bien-fondé de cette doctrine : nous n'en voulons souligner que l'influence qu'elle a sur certains côtés de la vie médicale.

En soulevant cette question devant un public médical, on est certain de déchaîner des passions; tel n'est pas notre but, au contraire, nous voudrions profiter de l'atmosphère apaisante d'un Congrès pour aborder cette question.

Qui n'a pas été frappé par la lecture des journaux nous apprenant que le recrutement des médecins au Service de Santé de l'Armée devient de plus en plus pénible?

En effet, d'après les derniers chiffres le cadre des médecins militaires atteint 53% de son effectif normal; l'école du Service de Santé compte 7 élèves pour 170 places vacantes.

C'est bien là un signe des temps. Constitue-t-il une réaction violente contre tout ce qui astreint le médecin à une discipline administrative? Fait-il partie de ce complexe, très spécial, de la mentalité médicale, mélange d'esprit frondeur et d'individualisme?

Cependant il existe quelques cas d'exception où le médecin, pour remplir un rôle déterminé, doit pouvoir se plier à certaines exigences administratives : ce sont précisément les médecins militaires, navals et coloniaux.

Dans ces domaines très spéciaux il faut donc user de beaucoup de tact et de circonspection pour que les règles administratives ne viennent pas stériliser ou annuller l'esprit scientifique, ou, tout simplement, l'esprit d'initiative des médecins qui s'engagent dans ces voies.

Il faut donc, avant tout, qu'une discipline et des activités purement médicales président aux destinées de ce personnel.

Toute profession médicale, où qu'elle se développe, ne doit être administrée que par des médecins. C'est là une des conditions essentielles pour qu'un corps médical au service d'une administration puisse donner son plein épanouissement. Il lui faut une deuxième condition essentielle : c'est un champ large de développement qui pourrait être une possibilité de progrès. On connaît en zoologie le phénomène du nanisme spatial. Certain genre animal reste à l'état d'individus nains quand ils sont élevés dans des espaces de dimensions réduites. Si l'on ne donne pas aux médecins, appartenant à certains groupes d'administration, la possibilité de développer leur personnalité, si on les enferme dans des occupations stérilisantes et sans rayonnement, ils seront, eux aussi, atteints de ce nanisme spatial.

Y a-t-il un moyen d'éviter cet écueil ? Oui, à notre avis, en donnant aux différents groupes de médecins attachés aux administrations la possibilité de passer, suivant leurs capacités, leurs goûts scientifiques, de l'une à l'autre des administrations navale, coloniale ou militaire.

Un seul service de santé, mais dont les possibilités s'étendraient aussi bien à la marine, à la force publique de la colonie, à l'aviation et à l'armée, offrirait bien plus de chances de satisfaire les justes espérances de nos jeunes médecins et permettrait le développement de leurs qualités individuelles dans les cadres différents et l'utilisation du potentiel de leur personnalité.

Un service de santé unique mais présentant de multiples activités diverses deviendrait bien plus attrayant et

on aurait, sans doute, l'occasion de voir se lever cette désaffection pour les carrières médico-administratives qui sont une nécessité sociale. Elles pourraient ainsi être occupées par des éléments de première valeur de façon à ce que soit remplie, avec une complète efficience et un rendement réel, un rôle indispensable à la vie de la Nation.

Réalisation pratique :

Deux cas peuvent se présenter, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre :

1^o) Un service X (Marine, Colonies, Armée de terre, parachutistes) manque de médecin.

2^o) Des médecins d'un quelconque des services demandent à passer dans un autre et leur demande est administrativement recevable.

Prenons alors exemple chez les Britanniques. Le candidat ou le délégué pour la nouvelle arme passera quelques semaines dans un centre d'instruction médicale spécialisé. Et, comme il s'agit d'un homme qui est déjà médecin et par surcroît médecin d'administration, son stage ne sera pas fort long.